

Exigences de présentation de documents en matière de sécurité pour les entrepreneurs

Documents et registres de sécurité requis

Lors de l'attribution du contrat, l'entrepreneur est tenu de soumettre les documents suivants à Énergie NB/ISN :

Nom de l'entrepreneur :				
Documents/registres		Tier 1	Tier 2	Tier 3
<input type="checkbox"/>	Lettre d'approbation de la CAT	X	X	X
<input type="checkbox"/>	Taux de prime de la CAT	X		
<input type="checkbox"/>	Preuve d'assurance	X	X	X
<input type="checkbox"/>	Données sur le rendement en matière de sécurité	X		
<input type="checkbox"/>	Politique de sécurité	X		
<input type="checkbox"/>	Certificat de reconnaissance	X		
<input type="checkbox"/>	Questionnaire HSE de l'ISN	X		
<input type="checkbox"/>	Copies des registres de formation à jour <i>(Remarque : Énergie NB n'accepte pas la formation en ligne seulement pour la protection contre les chutes, les espaces clos, le fonctionnement de l'équipement ou le grément.)</i>	X	X	
<input type="checkbox"/>	Copie des formulaires vierges et remplis, des permis, des cartes de tâches SSE quotidiennes, des cartes d'observation, des réunions SSE hebdomadaires, des réunions sur la sécurité, etc.etc.	X	X	
<input type="checkbox"/>	Programme SSE écrit (> 20 employés)	X		
<input type="checkbox"/>	Formulaire de dérogation au programme écrit des petits entrepreneurs n° 0387 (< 20 employés)	X		
<input type="checkbox"/>	Projet détaillé d'analyse des risques professionnels/méthode(s) de travail pour les travaux attribués	X		